



Actualisation et développement des connaissances

**Karen
TOUTAIN**

Harcèlement : le rapport de force de la domination, une atteinte à la dignité humaine. Quel protocole en art-thérapie en milieu scolaire ?

**Le 14 février
de 17h à 19h30**

Animé par Karen TOUTAIN, art-thérapeute, enseignante spécialisée au sein de l'éducation nationale et coordinatrice du projet "Art-thérapie pour l'inclusion et la persévérance scolaire" auprès d'élèves à besoin éducatif particulier, cette session vous permettra d'en savoir davantage sur le harcèlement et ses caractéristiques et de découvrir certaines ressources sur lesquelles vous pourrez vous appuyer.

Distanciel

OBJECTIF

- Découvrir les caractéristiques du harcèlement
- Connaître les ressources à mobiliser



Actualisation et développement des connaissances

**Karen
TOUTAIN**

Harcèlement : le rapport de force de la domination, une atteinte à la dignité humaine. Quel protocole en art-thérapie en milieu scolaire ?

**Le 14 février
de 17h à 19h30**

Distanciel

PROGRAMME

- Découverte des caractéristiques du harcèlement : définition, les différentes dimensions du harcèlement, les différents environnements du harcèlement, les facteurs prédisposant au harcèlement, les conséquences sanitaires pour la victime.
- Connaître les ressources à mobiliser : des outils de "dépistage", programme d'intervention et de prévention Marcel Patouche (collaboration franco québécoise pour repérer et désamorcer les situations de harcèlement scolaire), le programme pHare de l'éducation Nationale, les outils de la justice restaurative



Actualisation et développement des connaissances

Karen
TOUTAIN

Harcèlement : le rapport de force de la domination, une atteinte à la dignité humaine. Quel protocole en art-thérapie en milieu scolaire ?

CADRE DE LA FORMATION

Le 14 février
de 17h à 19h30

- débutants acceptés
- Accessibilité handicap : nous contacter
- Durée : 2,5h
- Méthodes mobilisées : transmission d'apports théoriques et échanges. **Réalisation d'un quiz en amont de la session, une semaine avant.**
- Modalités d'évaluation : évaluation des connaissances par un questionnaire à l'issue de la formation
- Evaluation qualité : évaluation à chaud à l'issue de la formation et évaluation à froid à partir de 30 jours après la formation
- Attestation de fin de formation délivrée sur demande

Distanciel

TARIFS

- Stagiaires en formation et art-thérapeutes formé.e.s à l'Afratapem ou dans les facultés de médecine associées : **70€**
- Personnes extérieures : **90€**

Personne référente handicap : Florence Rainereau à contacter à contact@afratapem.fr

Personne référente pour les ateliers artistiques : Anaïs Homo à contacter à secretariat@afratapem.fr